

## ÇA SE PASSE DANS LA CAMPAGNE TARNAISE 19 novembre 2020

### Retour en image sur des Couverts Végétaux 2020

L'introduction des couverts végétaux dans les systèmes de culture dépasse souvent le cadre réglementaire. Il n'existe pas de recette type pour réussir à coup sûr son couvert végétal. Son implantation est à appréhender comme une culture de vente.

Bien souvent, la période idéale d'implantation des couverts estivaux se situe au plus proche de la récolte de la culture en place. Ce semis très précoce vise à profiter de l'humidité du sol préservée dans la paille. L'été 2020 a été très chaud et très sec, peu favorable à la mise en place des couverts végétaux estivaux, même si certains ont su tirer leur épingle du jeu.

Cette année, la majorité des semis des couverts ont lieu entre le 15/08 et le 30/09. Ci-dessous, un bref retour en image des Couverts Végétaux de 2020.



#### Implantation après un échec d'implantation d'une prairie et avant un Blé

**Lieu :** Cunac (près d'Albi)

**Composition :** Sorgho fourrager Piper 17 Kg/ha  
+ Trèfle de Perse 5 Kg/ha

**Date de semis :** 10/06/2020

**Technique d'implantation :** Semis en sec avec un combiné après un labour peu profond.

**Type de sol :** Limono-argilo-sableux battant

**Couvert végétal valorisé en fourrage :** 2 fauches  
(mi-août et mi-octobre) = 7 T MS/ha

**ZOOM sur le Sorgho fourrager Piper :** Ce sorgho herbacé a un fort pouvoir de tallage, des tiges et des feuilles qui sont fines et nombreuses. Il permet une exploitation rapide, pour une production de fourrage importante même en période sèche. Il produit un bon potentiel de rendement et fournit de bonnes repousses : jusqu'à 3 coupes. Son utilisation est flexible : fauche, enrubannage, pâturage, affouragement en vert, ensilage...

### Implantation après un Orge et avant un Raygrass

**Lieu :** Plateforme DEPHY Ferme, Flamarens, Lavour

**Composition :** Sorgho fourrager Piper 20 Kg/ha + Sarrasin 3 Kg/ha + Lin 3 Kg/ha

**Date de semis :** 23/06/2020, le lendemain de la récolte de l'orge

**Technique d'implantation :** Une modalité en semis direct Aurensan, une autre modalité semée à la volée suivie d'un disquage sur 3cm puis rouleau. Biomasse obtenue quasiment identique sur les 2 modalités.

**Type de sol :** Limono-argileux

**Production :** 2.1 T MS/ha



### Implantation après un Blé tendre et avant un Maïs

**Lieu :** Lempaut (entre Castres et Revel)

**Composition :** Radis fourrager 13 Kg/ha + Vesce de printemps 33 Kg/ha + Lentille 8 Kg/ha + Moutarde 5 Kg/ha + Avoine 40 Kg/ha

**Date de semis :** 20/09/2020

**Technique d'implantation :** Après un décompactage, semis en combiné.

**Type de sol :** Argilo-calcaires très profondes

**ZOOM sur le Radis fourrager :** Il a un fort pouvoir structurant grâce à son pivot puissant qui se prolonge par une racine longue pour l'exploration du sol en profondeur. Il est gourmand en azote et il est à associer systématiquement avec une ou plusieurs légumineuses dans des sols faiblement pourvus. Il se détruit facilement mécaniquement par roulage.



### Implantation après un Blé dur et avant un Maïs

**Lieu :** Puylaurens

**Composition :** Féverole 140 Kg/ha

**Date de semis :** 01/10/2020

**Technique d'implantation :** Semis après un couvert estival de sorgho Piper : décompactage dans le sorgho puis semis à l'épandeur d'engrais puis déchaumeur à disque pour recouvrir.

**Type de sol :** Argilo-calcaires



### Implantation après un Blé tendre et avant un Sorgho

**Lieu :** Lavour

**Composition :** Féverole 170 Kg/ha+ Phacélie 2.2 Kg/ha

**Date de semis :** 17/10/2020

**Technique d'implantation :** Après un passage de chisel, semis direct. La phacélie est bien présente sur les bordures (tassement, meilleur contact terre-graines) mais est peu présentes dans la parcelle.

**Type de sol :** Argilo-calcaires.

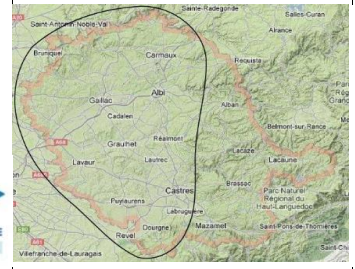
**ZOOM sur la Féverole :** Elle offre une bonne structuration des sols grâce à son système racinaire puissant et à ses exsudats racinaires qui alimentent la vie du sol. Elle peut également servir de tuteur dans les mélanges. Elle est résistante à l'aphanomyces, ce qui lui permet d'être intégrée dans les rotations qui contiennent du pois. Une plante tout terrain !

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur les observations des conseillers cultures sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges.

Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.

Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation.



**Siège Social : Chambre d'agriculture du Tarn**  
96 rue des agriculteurs - CS 53270  
81011 ALBI Cedex 9



**Bulletin rédigé par**

**Maeva COLOMBET** 06 52 45 83 01 [m.colombet@tarn.chambagri.fr](mailto:m.colombet@tarn.chambagri.fr)  
**Marie-Pierre MIQUEL** 06 74 28 84 14 [mp.miquel@tarn.chambagri.fr](mailto:mp.miquel@tarn.chambagri.fr)  
**Camille BOURGOIS** 06 44 09 48 52 [c.bourgeois@tarn.chambagri.fr](mailto:c.bourgeois@tarn.chambagri.fr)  
**Ghislain PERDRIEUX** 07 86 41 91 41 [g.perdrieux@tarn.chambagri.fr](mailto:g.perdrieux@tarn.chambagri.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG



La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA